Canadair Limitée—Loi

Je voudrais simplement montrer aux députés de l'arrière-ban à quel point le gouvernement a obtenu un prix ridicule pour cette entreprise qui n'appartenait à personne d'autre qu'aux Canadiens. Le faible prix obtenu coûtera fort cher aux contribuables canadiens. La valeur comptable de cette entreprise est, sans aucun doute, bien plus élevée maintenant, mais au moment de la vente, elle s'élevait à 224 millions de dollars. Selon les estimations, la valeur de sa technologie varie entre 300 et 400 millions de dollars.

M. Blenkarn: Pour qui?

M. Langdon: Un de mes collègues demande «pour qui?». Selon moi, l'affaire de Havilland montre qu'il s'agissait d'un énorme cadeau. A l'heure actuelle, la société de Havilland réalise d'énormes profits. C'est exactement la même chose qui se produira en l'occurrence. Je rappelle aux députés et aux Canadiens que cette entreprise n'était pas un cas désespéré. L'année dernière, elle a réalisé des profits. Selon la CDIC, elle pourrait réaliser cette année des profits de près de 30 millions de dollars. Pourtant, le prix total, en espèces, est de 120 millions de dollars. Nous obtenons un dividende de 3 millions de dollars et un paiement de 6 millions de dollars pour un aéroport. Les chiffres ne sont pas tirés d'un magazine de gauche, mais bien des documents du gouvernement lui-même. On y affirme que les paiements reportés en redevances valent 20 millions en dollars actuels. Les paiements d'urgence pour des cas comme les redevances relatives au CF-18 ont atteint de 8 à 12 millions de dollars. Au plus, on a exigé bien moins de 150 millions de dollars pour une entreprise dont la mise sur pied avait coûté aux contribuables canadiens plus de 2 milliards de dollars et qui a maintenant une valeur comptable d'au moins 224 millions de dollars. Tout cela avant l'octroi du contrat des CF-18, qui, bien entendu, rend cette entreprise beaucoup plus rentable.

• (1640)

D'ailleurs, pour ma part, je ne peux croire que d'une part, on puisse mettre dans les documents que nous avons reçus une clause prévoyant le paiement de redevances en cas d'octroi du contrat des CF-18, et que d'autre part, on ne tienne absolument aucun compte de l'octroi de ce contrat. S'il y avait assez d'incertitudes pour mettre cette clause dans les documents au départ, alors la vente aurait dû être retardée jusqu'à ce qu'il soit possible de vendre cette entreprise comme un tout et non pas simplement en fonction du Challenger ou des avions de reconnaissance sans pilote, mais également en fonction de ce contrat extrêmement lucratif d'entretien des CF-18.

Selon moi, les Canadiens sont les grands perdants dans cette transaction. Ils donnent certainement un beau cadeau de Noël à la société Bombardier, une entreprise que je respecte, mais qui n'a pas, en toute franchise, la technologie voulue et n'a absolument aucune expérience dans la commercialisation de produits aéronautiques. Il est simplement illogique d'associer cette entreprise à Canadair. Il est assurément plus sensé de suivre les conseils du ministre des Finances (M. Wilson) selon lequel nous aurions pu grouper de Havilland et Canadair et

ainsi doter le Canada d'une avionnerie efficace en haute technologie et de réputation mondiale qui aurait été en mesure de commercialiser ses produits sur les marchés internationaux. La question de savoir si la compagnie était des secteurs public, privé ou para-public était bien moins importante que celle de conclure un marché intéressant pour les contribuables canadiens et encore moins importante que de créer au Canada une entreprise qui nous aurait assuré de jouer un rôle dans l'aérospatiale de l'avenir.

Certes, la question du prix revêt une importance cruciale, mais il faut tenir compte de deux autres points. Tout d'abord, je rappelle aux députés de la région de Montréal en particulier que cette entente ne prévoit pas de garanties sérieuses en matière d'emplois. Ensuite, et c'est peut-être pire, rien ne garantit que Bombardier ne vendra pas cette compagnie. Cette absence du sens des responsabilités, aggravé de la décision irresponsable concernant le prix, font de cette transaction un cadeau de Noël peut-être encore plus généreuse que celui de de Havilland l'an dernier.

[Français]

M. Gérin: Madame la Présidente, je voudrais comme commentaire offrir à mon collègue qui vient de prononcer ce discours de faire publier son discours dans les Cantons de l'Est au Québec où je suis certain que les gens seront très contents de le lire et continuer à faire ce qu'ils ont fait depuis quelques élections, c'est-à-dire rejeter le Nouveau parti démocratique de toute pièce parce que c'est un parti qui, dans le fond, est contre les travailleurs, contre le Québec. C'est extrêmement malheureux ce que mon collègue vient de faire. C'est d'y aller contre une région qui aurait eu besoin, qui a besoin de cet investissement.

Alors, je ne peux pas comprendre son attitude. D'un côté, on voit les députés de ce parti, et particulièrement l'autre député d'Ottawa qui est assis là . . . qui viennent au Québec se promener et dire: Ah le Québec va être beau. Ils vont faire des merveilles au Québec.

D'autre part, lorsqu'il s'agit d'appuyer un projet qui va encourager typiquement les Québécois, une compagnie typiquement québécoise, eh bien là c'est le contraire, ils ne veulent pas. On se demande ce qu'il en serait s'ils étaient au pouvoir. Qu'est-ce que le Québec aurait? Qu'avez-vous à leur donner? Vous dites une chose d'un côté et une autre de l'autre côté. Je pense que cela n'est pas correct. Vous devriez être honnêtes avec vous-mêmes. Et, si vous êtes incapables de l'être, je pense que je vais l'être à votre place. Je vais m'arranger pour que votre discours soit publié dans tout le Québec et que les gens le retiennent jusqu'aux prochaines élections. De cette façon vous allez être rejetés du Québec comme vous l'avez toujours été.

M. Cassidy: Madame la Présidente, puisque je viens d'être cité par le député, je vais offrir à mon ami de Essex-Windsor (M. Langdon)...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre, s'il vous plaît. La Chambre devrait me laisser permettre au député d'Essex—Windsor (M. Langdon) de répondre à la question.